



LIBUE
NORMANDIE

TENNIS SANTÉ

LIBUE DE NORMANDIE DE TENNIS

TENNIS SANTÉ

- Le tennis santé est une pratique ludique et adaptée, reconnue comme un **outil thérapeutique** qui peut-être prescrit par les médecins, à destination des personnes atteintes de maladies chroniques ou vieillissantes.
- Les **bénéfices** du sport figurent aujourd'hui dans la nouvelle loi santé, et les études sur le tennis montrent son rôle dans la **prévention des maladies chroniques** :
 - Améliore la **condition physique**
 - Augmente l'**estime de soi**
 - Diminue le **risque de cancer**
 - Efficace pour le maintien du **poids de forme**

En tout point, le sport santé est bénéfique pour les maladies chroniques (diabète, cancers, maladies cardiovasculaires, maladies rhumatismales, santé mentale...)



© Marine Andrieux / FFT



© Frederic Stevens / FFT

PUBLIC

- Les **pathologies concernées** par le label sont les pathologies chroniques :
 - Les maladies **métaboliques** (diabète de type 2, surpoids/obésité)
 - Les maladies **cardiovasculaires**
 - Les maladies **rhumatismales**
 - Les **cancers** (sein, digestif, prostate...)
 - Les maladies **respiratoires**
 - Les personnes **vieillissantes**

Avec l'évolution du tennis, il est possible d'**adapter la pratique aux différentes pathologies** :

BALLES

UTILISER DES BALLES EN MOUSSES



RAQUETTE

JOUER AVEC UNE RAQUETTE MOINS LOURDE



TERRAIN

RÉDUIRE LA TAILLE DU TERRAIN
POUR LIMITER LES DÉPLACEMENTS



*Il est préconisé de se concentrer sur une seule pathologie, que votre enseignant maîtrisera
(les traitements, les effets secondaires des traitements ou les complications)*

AVANTAGES

Image du club

- Valorisation du club et une notoriété régionale voire nationale



Gestion des installations

- La pratique peut se faire en journée, la semaine, pour ne pas gêner l'école de tennis ni les réservations des adhérents



Financier

- Licencier de nouveaux joueurs dans le club et potentiellement leurs proches (famille, amis...)
- La labellisation permet d'obtenir des subventions :
 - L'Agence Nationale de Santé (ANS)
 - L'Agence Régionale de Santé (ARS)
 - La Fédération Française de Tennis via l'appel à projet fédéral
 - La Ligue de Normandie de Tennis via le projet club
 - Le dispositif « Initier et Maintenir une Activité Physique Après un Cancer » (IMAPAC) mis en place par OncoNormandie
 - Les collectivités locales : mairie, communauté de communes, département, Leader + (européen)...



DÉMARCHES À SUIVRE

Pour obtenir le label tennis santé, il faut :

D.E. FORMÉ

Avoir un enseignant **Diplômé d'Etat ayant suivi la formation tennis santé proposée par la Ligue de Normandie de Tennis**

DOSSIER

Faire un **dossier de demande de labellisation** conforme au cahier des charges expliquant les critères d'éligibilité

MÉDECIN

Avoir un **médecin référent** (interne ou externe au club) du programme que vous mettrez en place pour vous apporter un suivi et une bonne mise en place de la pratique

SE FAIRE CONNAITRE...

... DANS CE SECTEUR



- Contacter les **structures médicales** concernées par la pathologie choisie qui se trouve à proximité de votre club <http://u.osmfr.org/m/583562/> :
 - **A distance** (email, téléphone...)
 - **En distribuant physiquement des flyers** avec une offre adaptée (*« nous vous proposons une pratique ludique et adaptée tous les lundis de 14h à 16h »*)
- Créer une **relation avec les médecins**, les personnels de santé, les spécialistes (endocrinologues pour le diabète, cardiologues pour les pathologies cardiovasculaires...), les associations de patients
- Référencer son club sur **le net** via « Sport Santé Normandie » pour se faire connaître auprès d'associations et de médecins prescripteurs et pour inscrire votre club sur une cartographie interactive

SE FAIRE CONNAITRE...

... DU GRAND PUBLIC



- Contacter la **presse** locale
- Avertir les **collectivités** locales : mairie, communauté de communes...
- Communiquer **autour de vous** via votre réseau (bouche-à-oreille), les réseaux sociaux du club (Facebook), l'emailing vers les licenciés...
- Présenter son projet auprès des **Maisons Sport Santé** sur sportsantenormandie.fr

CONTACT

- Médecin de la Ligue de Normandie de Tennis
 - **Guillaume Levavasseur**
guillaume.levavasseur@fft.fr
- Responsable régional du développement de la Ligue de Normandie de Tennis
 - **Alain Gripon**
alain.gripon@fft.fr
- Maisons Sport Santé
 - *<https://livemap.getwemap.com/embed.html?emmid=13462&token=NRAY1Q8M32GFJ8Z0VMBSO3HUZ#/search@49.5029899,-0.3380118,8.15>*



IMAPAC

« Initier et Maintenir une Activité Physique Adaptée avec un Cancer »

Dispositif régional coordonné par le Réseau Régional de Cancérologie OncoNormandie et financé par l'ARS, la DRAJES et la CARSAT

IMAPAC permet une prise en charge financière des séances APA, sécurisée avec des éducateurs sportifs formés et de proximité (conventions avec les clubs, associations sportives du territoire normand). Plus d'infos sur www imapac fr.

Un forfait de 120€/patient est proposé aux clubs, associations sportives pour un programme d'APA de 6 semaines consécutives (2 séances d'1H par semaine).



Pour **devenir partenaire** de ce dispositif et **bénéficier des subventions**, il faut :

1. S'inscrire sur le site www.sportsantenormandie.fr
2. Contacter le Réseau OncoNormandie pour établir une convention de partenariat

Contact OncoNormandie :

- Charline Frandemiche, Responsable de Projets
- 06 69 02 14 20 - 09 81 77 98 82
- cfrandemiche@onconormandie.fr

